

## DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ECLAIR DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE (fichier Excel joint)

### La notion de responsabilité élargie de l'entreprise

Lorsqu'une entreprise décide de construire un projet autour du respect de l'environnement, elle est confrontée à la définition des limites de sa responsabilité. Où se situent ces limites ? A partir de quel moment pouvez-vous considérer qu'un impact négatif sur l'environnement n'est plus de la responsabilité de votre entreprise ?

S'inscrire dans une logique de développement durable signifie forcément considérer que l'entreprise a une responsabilité élargie en matière environnementale. En effet, le développement d'une politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises<sup>1</sup>) est intimement lié au fait que l'entreprise se situe dans un écosystème où elle doit interagir avec un certain nombre de parties prenantes, qui lui demandent de s'engager et de rendre des comptes en matière de respect de l'environnement. Clients, fournisseurs, pouvoirs publics, ONG (organisations non gouvernementales) et associations, actionnaires, collaborateurs, etc. : tous ces acteurs considèrent l'entreprise responsable de ses actes. De plus, ils sont de plus en plus matures en matière de développement durable : ils attendent des entreprises d'adopter une démarche globale et cohérente, et d'être irréprochables sur les enjeux environnementaux prépondérants de son activité.

Prenons un exemple récent : le scandale Kit Kat en Grande-Bretagne. L'entreprise Nestlé a été épinglée par Greenpeace pour son partenariat avec l'entreprise Sinar Mas, fournisseur d'huile de palme et un des acteurs majeurs de la déforestation. En effet, son activité de production d'huile de palme contribue, via la plantation des palmiers en lieu et place de la forêt, à la disparition de 2% des forêts tropicales indonésiennes chaque année, soit le plus fort taux de déforestation du monde. Les victimes : communautés locales (désaccord quant aux droits fonciers), la faune (destruction de l'habitat des orang-outans), les forêts (parmi les plus riches écosystèmes du monde), le climat.

Il est intéressant de noter que Nestlé avait développé une démarche intéressante de sourcing de son cacao auprès de coopératives agréées « commerce équitable », par le système de labellisation Max Havelaar. D'ailleurs, le problème que l'entreprise rencontre vis-à-vis de son achat d'huile de palme ne change en rien l'intérêt de sa démarche en matière de commerce équitable pour le cacao : promotion d'un partenariat économique basé sur un prix juste et une relation commerciale de long-terme, culture du cacao raisonnée et donc moins nocive pour l'environnement, différenciation sur le marché, amélioration de l'image de l'entreprise, etc. Cependant les effets positifs de ce réel investissement de Nestlé dans le domaine du commerce équitable sont contrebalancés par le manque d'engagements sur la déforestation engendrée par son partenariat avec Sinar Mas.

**Conclusion : la politique environnementale de l'entreprise doit être globale et cohérente, et traiter les impacts environnementaux majeurs de ses activités. Comment faire ?**

---

<sup>1</sup> Définition de la RSE Selon le Livret vert de l'Europe (Commission Green Paper 2001 "Promoting a European Framework for Corporate Social Responsibility") : « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire. »

## Comment réaliser son diagnostic environnemental ?

Pour vous aider à aborder cet exercice d'analyse, nous vous proposons un exercice de diagnostic environnemental « éclair », tiré de la méthode Guide d'autodiagnostic environnemental (GADE), que vous trouverez sur le fichier Excel « Diagnostic environnemental éclair de l'activité de l'entreprise ». Cet exercice vous permet d'identifier les facteurs environnementaux sensibles de vos activités et d'évaluer votre niveau de maîtrise sur chacun de ces facteurs, afin de dégager des priorités d'actions.

Si vous désirez approfondir ce travail de diagnostic de vos impacts sur l'environnement, des outils et méthodes plus complets existent. En voici une liste indicative et non exhaustive :

- Guide d'autodiagnostic environnemental (GADE) - Outil de gestion pour les entreprises  
→ [http://www.epe-asso.org/index.php?part=publi&id\\_rap=63](http://www.epe-asso.org/index.php?part=publi&id_rap=63) ;
- Ecocartes : outil simple pour un diagnostic environnemental, adapté aux PME et artisans  
→ <http://www.sba-int.ch/spec/sba/download/Tools/Les%20ecocartes.pdf> ;
- Divers outils de sensibilisation et d'accompagnement vers une démarche de développement durable pour les PME / PMI sur le site de l'ADEME, dont des outils de diagnostic environnemental  
→ <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=17729&m=3&catid=17731>